

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement**  
**Lundi 3 mai 2021, 18 h 45**  
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Salon du Personnel - TEAMS)

**Membres présents :**

Parents : Marie-Pierre Boucher, Chantal Brais, Maura Medina Gomez, Jean-François Guy et Anne-Marie Levasseur ;

Parent substitut: Thi Anh-Dao Bui

Enseignants : Andréanne Champagne-Sills, Ludovic Létourneau-Aspirot et Jasmine Payette

Membres du personnel de soutien : Benoit Brière et Karin Rajch

Membres de la communauté : Nicole Cadorette (*Je Passe Partout*) et Annie Raymond (*Loisirs St-Clément*)

Directeur : Yvan Bergeron

**Invité :**

Samuel Carrier, Directeur général de *Je Passe Partout* , Tom Sado, élève de l'école

**Membre absent :**

M. Joris Maillochon

---

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

1.1 Quorum

18h48

1.2 Nomination d'une gardienne du temps

Jasmine Payette

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Payette Appuyé par M. Brière

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 22 mars 2021

Proposé par Mme Brais Appuyé par Mme Champagne-Sills

4. Suivis du procès-verbal du 22 mars 2021

4.1 Sorties culturelles

La présentation de Mme Levasseur a fait mouche car au moins la moitié des enseignantes ont décidé d'organiser une activité avec la Maison Théâtre ! Deux pièces de théâtre auront lieu à l'extérieur, au mois de mai, une pour les élèves du préscolaire et l'autre pour les élèves de première à sixième année. Des activités à distances avec des musées auront aussi lieu. Finalement, contre toute attente, on dépensera plus que l'an dernier.

## 4.2 Vaccination

Il y aura vaccination pour les élèves de quatrième année le 12 mai. Les élèves de cinquième n'auront pas de rappel de vaccination à l'école. Les parents devront prendre rendez-vous eux-mêmes.

## 5. Étude des dossiers

### 5.1 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

L'équipe-école doit décider de la façon dont seront dépensées les sommes pour répondre aux besoins des élèves. Quels services seront offerts ? Les enseignantes demandent 15 journées d'orthopédagogie, 5 journées d'orthophonie, 5 journées de psychoéducation et 10 journées de services par techniciens en éducation spécialisée. Malheureusement, le budget au Fonds 3 (Mesures probantes et innovantes) pour les services passe de 123 353\$ à 69 038\$. Cette baisse d'environ 50 000\$ est directement liée à notre indice IMSE qui est passé de 10 à 9. Considérant les besoins, les services de l'organisme *Je passe partout* ainsi que deux journées orthopédagogie seront coupés. M. Samuel Carrier s'adresse aux membres et les informe notamment que les services de JPP coûtent 13 000\$ à l'école mais que l'organisme investit près de 67 000\$ pour l'école. On remercie chaleureusement Mme Cadorette pour ses services exceptionnels. La proposition de l'école quant à la mise en place des services pour l'an prochain est votée et approuvée par le CÉ la suite d'un vote (9 membres pour, aucun membre contre, 3 abstentions).

### 5.2 Budget 2020-2021

#### 5.2.1 Ventilation fonds 4 et 9 à jour

Presque rien n'a bougé concernant le budget. M. Bergeron nous informe que certaines dépenses approuvées pourraient être remboursées au fonds 4 et 9.

#### 5.2.2 Mesures dédiées et protégées

La mesure de tutorat (8 000\$) est commencée. Deux membres du personnel ont accepté de faire du tutorat jusqu'à la 2<sup>e</sup> semaine de juin pour accompagner des élèves ciblés, à raison d'une journée d'orthopédagogie de plus par semaine. Les services sont déployés dans 5 groupes et offerts à 2 élèves par groupe. Quant à l'orthophoniste, elle travaille avec des

élèves du SDG après l'école, entre 15h15 et 17h, du mercredi au vendredi. Ces élèves ont déjà été suivis en orthophonie ou sont présentement suivis.

### 5.3 Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires

La grille-matière des spécialistes est approuvée.

Proposé M. Guy

Appuyé Mme Payette

### 5.4 Code de vie et code de vie en ligne

Rien n'a changé dans les règles de l'école. Les heures du préscolaire ont été précisées. Une membre souligne que le code de vie ressemble à une liste de ce que les élèves n'ont pas le droit de faire plutôt qu'aux grandes lignes de conduite à adopter. De plus en plus d'école choisissent des codes de vie qui encouragent l'adoption de bons comportements plutôt que des interdits. Ces nouveaux codes de vie responsabilisent les élèves et les font réfléchir. **Il serait intéressant que l'équipe-école et le CÉ travaillent de concert sur un nouveau code de vie pour l'année 2021-2022.** Finalement, le besoin de faire un code de vie officiel pour l'école en ligne ne s'est pas fait ressentir et chaque enseignant a établi ses propres règles pour l'enseignement en ligne.

Approuvé par Mme Medina Gomez

Appuyé Mme Brais

### 5.5 Frais aux parents et matériel scolaire

Le matériel et les frais aux parents doivent être approuvés par courriel avant le prochain CÉ du 21 juin. On nous informe que les frais aux parents de l'école sont plus bas que la moyenne et qu'on doit s'attendre à une légère augmentation de ceux-ci.

### 5.6 Choix de la couverture de l'agenda

La page couverture de l'agenda 2021-2022 sera *Petits monstres*. **Il serait important que les élèves soient consultés l'an prochain.** Cette année, ce sont les parents et un groupe d'élèves qui ont choisi.

### 5.7 Calendrier 2021-2022

Les journées pédagogiques, la séance photos et 3 étapes ont été déterminées.

### 5.8 Bibliothèque: formation d'un comité?

**Il est proposé de former un Comité pour rêver notre bibliothèque. Idéalement, ce comité serait formé d'ici la fin de l'année scolaire** afin de commencer les travaux en tout début d'année scolaire 2021-2022. Une enseignante mentionne que la lecture est vivante à l'école malgré l'absence de bibliothèque.

#### 5.9 Covid-19 -statut

Il n'y a eu aucune fermeture depuis un certain temps. L'ensemble du personnel a été vacciné. Il y aura une rencontre du comité Covid pour évaluer les mesures mises en place cette année.

#### 5.10 Travaux

Le projet des compteurs d'eau suit son cours. Le mur de l'immeuble voisin du stationnement de l'école est lourdement endommagé et les travaux empièteront sur le stationnement de l'école. Un des arbres devant l'école sera abattu car il est mort.

### 6. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

#### 6.1 Comité cour d'école

##### 6.1.1 Sondages

Les sondages aux parents, aux membres du personnel et aux enfants ont été faits et les données ont été compilées. Les résultats seront dévoilés d'ici la fin de l'année. 35 membres du personnel ont répondu, 82 parents et 215 enfants. À la lumière des résultats, le CACÉ discutera bientôt de ce qu'il devrait y avoir dans la future cour.

##### 6.1.2 Campagne de financement

La campagne de financement des produits de l'érable a fait 5 904\$ de profits. C'est une réussite. Le 4 mai, le SDG organise aussi une vente de produits divers à l'occasion de la fête des mères pour financer la cour.

##### 6.1.3 Plan d'aménagement

Afin de faciliter la recherche de partenaires financiers, d'avoir une estimation du coût du projet ainsi que des conseils sur l'aménagement de la future cour, il serait souhaitable de faire faire, par une firme d'architectes-paysagistes, **un schéma d'aménagement de la future cour**

**d'école.** Celui-ci refléterait les besoins des futurs usagers de la cour. Mme Boucher, au nom du CACÉ, demande donc au CÉ d'octroyer les fonds nécessaires au CACÉ pour faire faire la conception de ce schéma. Ce montant serait financé par les fonds 4 et 9. Ce schéma coûterait environ 1600\$ selon une soumission. Voté et adopté à l'unanimité.

Proposé par Mme Levasseur                      Appuyé par M. Brière

#### 6.1.4 Élève invité (Demande achat)

Tom Sado, un élève de 5<sup>e</sup> année, rappelle la pétition qu'il avait initiée avant la pandémie et demande s'il serait possible d'**acheter des bancs pour la cour d'école.** Le coût serait d'environ 2 000\$. L'école pourrait payer la moitié du coût des bancs et l'autre moitié serait défrayée par les fonds 4 et 9. Voté et adopté à l'unanimité.

Proposé par Mme Levasseur                      Appuyé Mme Rajch

### 7. Droit de parole aux membres du Conseil

#### 7.1 Directeur

Rien à ajouter

#### 7.2 Enseignants

Rien à ajouter

#### 7.3 Communauté

##### 7.3.1 Je Passe-Partout

Au total, 65 élèves ont bénéficié des services de JPP ; 43 élèves en soutien scolaire, 8 élèves à distance 8 élèves total, 300 visites à la maison. Dans chaque groupe, il y a aussi eu un atelier de robotique. Des cours de philosophie ont été donnés par une enseignante, un Club de lecture a été créé et le projet virtuel *Les livres en visite* a eu lieu tout au long de l'année. Un groupe de 3<sup>e</sup> année a fait un projet particulièrement réussi. Le mois de mai sera réservé à la lecture.

##### 7.3.2 Loisirs St-Clément

Il y a maintenant des activités sportives en plein-air. Les activités du camp de jour sont planifiées. Il y a une plus grande équipe cette année grâce à des subventions gouvernementales.

#### 7.4 Personnel de soutien

##### 7.4.1 Service de garde

La période d'inscriptions est terminée. Tous les enfants ont participé à la fabrication d'objets pour la vente de la fête des mères, ce qui en a fait un réel projet entrepreneurial.

##### 7.4.2 Activité de fin d'année

Rien n'est encore prévu. Pour les finissants, pour l'instant, il y aura un dîner au parc en bulles-classes. Il y aura aussi un album de finissants numérique. Le Gong Show sera virtuel. Il sera filmé et tous les enfants l'écouteront en classe le 22 juin. Une dernière récompense *Yé d'Or* sera donnée au mois de juin.

#### 7.5 Parents

##### 7.5.1 OPP

Le livre de recette sera gratuit (1 par famille) et distribué la même journée que les produits de l'érable. Si les familles veulent un 2<sup>e</sup> exemplaire, cela coûtera 10\$.

8. Suivi correspondance  
Aucune correspondance

9. Levée de l'assemblée  
21h

Prochaine rencontre : 21 juin

  
\_\_\_\_\_  
Anne-Marie Levasseur  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Yvan Bergeron  
Directeur